

Victoire !

*"Si ta révolution ne sait pas danser, ne m'invite pas à ta révolution."
Sous-commandant Marcos.*

Aujourd'hui, nous pouvons nous réjouir !

Hier, le dogmatisme obtus du MEDEF a causé l'échec des négociations entre les "partenaires sociaux" sur l'assurance chômage. Cet échec du "paritarisme" a contraint le gouvernement à proroger la convention UNEDIC pour l'ensemble des chômeurs jusqu'à d'hypothétiques nouvelles négociations des "partenaires sociaux".

Mais, le gouvernement a également été forcé de reconnaître la pertinence de nos propositions concernant les annexes 8 et 10. Il en résulte que l'accord du 28 avril 2016 entrera en application par décret dès la mi-juillet 2016.

Ce dernier point est une triple victoire :

- **C'est la preuve qu'il n'y a pas de fatalité et qu'un mouvement social peut, non seulement, résister aux attaques sur les droits sociaux, mais aussi passer à l'offensive en créant de nouveaux droits.**

Un retour aux 507 heures sur douze mois, cela signifie des centaines voire des milliers de personnes qui ne seront pas exclues de l'assurance chômage. Inutile de préciser ce que cela implique concrètement pour ces personnes et leur famille : chacun peut imaginer ce que signifie se retrouver sans droits au chômage. Par ailleurs, avec une allocation journalière minimale, personne n'aura une indemnité ridicule à cause d'un congé maternité ou autre.

- **C'est une victoire idéologique. L'accord du 28 avril s'est fait sur la validation des propositions de la CIP et du Comité de suivi.**

C'est aussi la démonstration qu'il est possible de faire valoir l'expertise des citoyens, plutôt que de se soumettre au diktat habituel exercé par le MEDEF sur des négociations dont les règles lui assurent d'être le seul à pouvoir en imposer les termes.

Depuis trop longtemps, en matière de droits sociaux, il n'y a eu que des régressions. Aujourd'hui, on peut enfin parler de progrès.

- **C'est une victoire pour tous. Une victoire mobilisatrice. La preuve est faite que le combat peut porter ses fruits en ces moments de lutte sociale généralisée.**

Cette victoire n'aurait pas été possible sans tous ceux qui ont lutté à nos côtés. Nous tenons à remercier :

- En premier et haut lieu : tous ceux qui, en 2003, se sont engagés et mobilisés, qui ont fait grève, et pris des risques qu'ils ont souvent payés au prix fort. Nous pouvons affirmer aujourd'hui que tout cela n'aura pas été vain.

- Toutes les personnes qui sont venues nous aider à construire nos propositions : économistes, sociologues, avocats...
- Tous les gens impliqués dans les différentes commissions (légistes, nouveau modèle, action,...).
- Recours Radiation, les Maternitantes, les syndicats partenaires (CGT / SUD), les personnes impliquées dans le Comité de suivi, tous ceux qui sont venus aux AG, ont manifesté, ont donné aux caisses de soutien, les publics solidaires, les théâtres qui nous ont accueillis et soutenus, les membres des Nuits Debout qui nous ont rejoints.
- Nous tenons aussi à remercier d'avance tous ceux qui vont nous rejoindre dans les jours à venir pour organiser la suite...

Certes, les victoires sont fragiles...

Certes, l'accord du 28 avril n'est pas une promesse de paradis sur terre (loin de là !), mais c'est un accord qui permet de fonder des annexes 8 et 10 plus justes et plus adaptées qu'elles ne l'ont jamais été.

Nous serons extrêmement vigilants quant à la teneur exacte du décret.

Nous avons déjà connu des victoires qui ont été ou sont en passe d'être menacées. Ainsi, en 2015, le Conseil d'État avait rendu un avis historique, mettant un terme aux pratiques mafieuses de l'UNEDIC concernant notamment la saisie arbitraire des trop-perçus et la non prise en compte des heures déclarées tardivement. L'article 52 de la loi El Khomri, avec un cynisme absolu, rend légal ce que le Conseil d'État avait jugé illégal.

C'est à nous tous de protéger nos victoires.

Après la fête, la mobilisation doit rester intacte, voire s'amplifier, dans un esprit de conquête de nouveaux droits sociaux.

Nous continuerons à dénoncer la main mise du MEDEF sur le "paritarisme".

Nous continuerons à lutter pour que les six chômeurs sur dix actuellement non-indemnisés, conquièrent de véritables droits.

Parce que les prochaines négociations sur le régime général d'assurance chômage risquent d'être régressives.

Parce que la lutte contre la loi "Travaille !" et son monde continue.

Parce que nous n'acceptons pas de subir la répression policière dans un état d'urgence permanent.

Parce que nous refusons la criminalisation des luttes sociales, qui ont toutes les mêmes causes et les mêmes effets : le néo-libéralisme d'état (soutien total à tous les inculpés du mouvement social !).

Parce que nous ne sommes pas dupes des politiques menées par les technocrates de l'Union Européenne sous l'influence croissante des multinationales.

Parce que tout est relié.

Parce que nous ne serons plus jamais résignés.

La lutte commence.

Ce que nous défendons, nous le défendons pour tous et avec tous !